

elles étaient tombées entre les mains du personnage anonyme qui, dans l'intérêt de la justice et de la vérité, nous les a transmises.

"Fanchon Devoissoud n'a pas cru aux paroles de M. Pulker. Elle y a vu une menace, un stratagème employé pour, à tout prix, empêcher le mariage avec M. Jacques de Beauchamp !

"Fanchon Devoissoud imagina que M. Pulker mentait, que ces lettres, preuve de son infamie, M. Pulker les avait en sa possession, qu'il voulait s'en servir contre elle.

"Alors, transportée de fureur, l'aventurière s'est faite assassin !

"M. Pulker voulait parler, la démasquer, ruiner tous ses rêves d'ambition longtemps caressés ; elle a plongé un poignard dans la gorge de celui en qui elle voyait un ennemi !

"Le mobile du crime, messieurs les jurés, le voilà. Nous devons vous le dévoiler ; nous l'avons fait.

"La part prise dans ce drame par l'accusé Georges Bernard est connue ; ce qui reste à rendre clair, indiscutable, c'est le motif qui le poussait au crime.

"Je vais le faire avec la même droiture et, j'ose l'espérer, avec le même succès ; il ne doit pas rester pour vos consciences l'ombre d'un doute, d'une hésitation à frapper les coupables.

"Georges Bernard avait tenté de séduire Mlle Simone de Beauchamp, comme Fanchon Devoissoud avait séduit le frère de cette adorable jeune fille. Il fut honteusement repoussé.

"Il feignit la résignation, le repentir pour éviter d'être chassé. Il fallait qu'il fût auprès de sa sœur pour la guider, venir à son secours en cas de difficultés.

"Mlle de Beauchamp eut la magnanimité de se taire, de pardonner, croyant, dans l'ingénuité de son noble cœur, à un instant d'égarement.

"Cette bonté devait lui faire perdre le bonheur de sa vie ! Son mari assassiné ! sa raison égarée, voilà les résultats obtenus par sa généreuse confiance !

"Fanchon Devoissoud avait fait connaître les dangers qui la menaçaient et un plan diabolique fut concerté entre les accusés : Fanchon Devoissoud exigerait de M. Pulker la remise des lettres compromettantes. Les lettres, s'il refusait de les rendre, elle menacerait de se tuer devant lui.

"Si ce moyen d'intimidation ne suffisait pas, Georges Bernard, aux aguets près du pavillon, interviendrait ; son revolver braqué sur M. Pulker, il obligerait celui-ci à se dessaisir des lettres qui ruinaient les ambitieux projets de Fanchon Devoissoud.

"Voilà ce qu'espéraient les coupables.

"Fanchon Devoissoud s'arma donc d'un poignard et se rendit au pavillon du parc.

"M. Pulker refusa de devenir moralement le complice de l'aventurière qui, dans un accès de fureur, oubliant ce qu'il avait été convenu entre elle et son complice, égorgea elle-même celui qui devait être la victime de Georges Bernard.

"Celui-ci dans l'espoir d'échapper au châtimement, s'il était obligé d'aller jusqu'à l'assassinat, avait eu l'habileté d'écrire des lettres laissées en évidence sur sa table ; lettres dans lesquelles il se disait résolu à mourir.

"S'il devait se débarrasser de M. Pulker, il lui serait facile de prétendre, qu'étant allé dans le pavillon avec l'intention de se faire sauter la cervelle, il s'était trouvé dans l'obscurité, en face d'un individu qu'il avait pris pour un malfaiteur sur lequel il avait tiré.

"L'arrivée inattendue de la jeune épouse de M. Pulker renversa ce plan conçu avec une profonde scélératesse ; Georges Bernard perdit la tête, sa complice venait d'être prise en flagrant délit ; leurs espérances de fortune, d'ambition, étaient irrémédiablement détruites.

"Mlle de Beauchamp allait les dénoncer, il se décida à l'horrible meurtre sur cette charmante jeune femme.

"La Providence, messieurs les jurés, a déjoué ce plan : Mlle de Beauchamp ne fut que peu grièvement blessée et si sa raison, momentanément égarée, le lui permettait, elle viendrait ici vous dire ce que ma bouche vient de vous faire entendre ; elle vous supplie d'être inexorable envers les assassins de son mari !

L'avocat-général, après avoir prononcé ces derniers mots avec emphase, se laissa tomber sur son siège comme accablé du poids de sa terrible et nécessaire mission.

Un murmure d'assentiment de l'auditoire chatouilla agréablement ses oreilles.

Il avait décidément remporté un grand succès oratoire et dissipé les dernières hésitations du jury.

A ce moment, deux personnes des places réservées, deux messieurs élégants se levèrent pour sortir de l'audience.

L'un dit à son compagnon :

— Mon cher Gaston, nous pouvons sortir ; la condamnation est certaine.

— Les lettres ont fait merveille, Montaignon ; ils ne s'échapperont pas du précipice qu'elles ont creusé sous leur pas.

— Il faut avouer que l'avocat général les y a habilement poussés ! Quel gaillard ce Me Cabinot !

— Nous aurions dû peut-être rester pour entendre la réplique des défenseurs.

— Inutile, ils sont écrasés.

Les défenseurs furent faibles, en effet, dans leurs répliques ; ils sentaient le terrain se dérober sous eux.

Le moment de clore les débats est venu.

Le président demande à Fanchon si elle n'a rien à ajouter pour sa défense.

La jeune fille se lève. Elle est pâle d'indignation.

L'ignoble diatribe de l'avocat général, les infâmes calomnies dont il l'a abreuvée, loin de l'abattre, ont révolté son âme.

Elle veut lui dire, lui dire bien haut tout son mépris.

Ses yeux brillants de l'exaltation du martyr se portent fièrement sur l'auditoire...

Soudain elle semble frappée de stupeur.

Ses prunelles agrandies demeurent fixées vers un point de la salle avec une telle persistance, une si étrange expression, que tous les regards se tournent de ce côté.

Un jeune homme de haute taille, vêtu de noir, le visage pâle, s'avance vers la barre.

C'est Jacques de Beauchamp.

Beaucoup le reconnaissent et se chuchotent son nom à l'oreille.

Que va-t-il dire ? Il a été entendu comme témoin, que vient-il faire à la barre ?

La curiosité atteint son paroxysme lorsque Jacques dit d'une voix ferme en se tournant vers les accusés :

— Fanchon, Georget, mes amis, c'est moi qui vais parler...

Il s'adresse au président :

— Monsieur le président, dit-il, Fanchon Devoissoud, ma fiancée, et Georges Bernard, mon ami, sont innocents ! Le coupable...

— Jacques, je t'en prie ! s'écrie Georget qui se dresse frémissant.

Jacques continue :

— Le coupable, c'est moi !

— Toi !... Jacques, que dis-tu ? s'écrie encore Georget.

Fanchon jette un cri déchirant. Elle cache son visage dans ses mains et éclate en sanglots.

Le président se penche vers les juges et leur dit tout bas :

— M. Jacques de Beauchamp a été subitement frappé de folie ; envoyez chercher un médecin.

Jacques entendit ou devina les paroles du président :

— Non, monsieur, dit-il, non, je ne suis pas fou. Je jouis de toutes ma raison et je vais vous le prouver en substituant la vérité au répugnant roman inventé par l'avocat général...

Me Cabinot se dressa furieux. Il bredouilla quelques mots que Jacques interrompit :

— Silence, fit-il avec une autorité, un dédain écrasants ; silence, monsieur, je vous défends de réitérer les dégoûtantes histoires où se complait votre imagination.

"Écoutez et gardez-vous d'insulter des innocents.

"Je le répète, le coupable, c'est moi seul.

"Voici les faits, monsieur le président :

"M. Pulker a été tué par moi. Pourquoi ? Parce que M. Pulker était un misérable qui se nommait en réalité Michaël Lorker.

"Il était Prussien et non Suisse.

"Pendant la guerre, étant officier d'ordonnance du général Von Goebel, il vint plusieurs fois au château de Beauchamp.

"Il osa insulter ma sœur. Lorsque je revins, étonné de la tristesse, sans cause pour moi, de Simone, de ma sœur, je la questionnai, je l'obligeai à parler.

"Elle m'avoua qu'un officier prussien, dont elle ignorait le nom, mais dont elle me donna le signalement, avait été assez lâche pour lui dire qu'il l'aimait, la supplier d'être à lui... Ce misérable l'avait même menacée.

"Je partis à la recherche de cet homme. J'étais accompagnée de ma fiancée, Fanchon Devoissoud et du médecin de ma famille, le docteur Delort qui certifiera la vérité de ce que j'ai à vous dire.

"Je réussis à surprendre le nom de l'officier, du lâche qui avait insulté ma sœur... et que je voulais provoquer.

"J'espérais le rejoindre à Munich, je croyais être sur ses traces, lorsque je fus arrêté comme espion et enfermé à la prison de Nuremberg.

"J'étais accusé d'être le complice de Michaël Lorker, inculpé de détournements de documents précieux pour la défense de son pays. Il était en fuite. On espéra par moi connaître le lieu où il se cachait.

"Je dus dire, prouver que je cherchais cet homme non pour lui acheter des plans militaires, mais dans l'espoir de le tuer.

"Il me fallut dire la cause de la haine que je lui portais. Je le fis comme je viens de le dire devant vous.

(A suivre.)